



L'édito du président

En sa qualité d'acteur de « rang consulaire », la Chambre régionale des entreprises de l'ESS a placé au cœur de sa stratégie le développement des entreprises de l'ESS de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Notre ambition est de créer un environnement qui soit favorable à la reconnaissance et la valorisation de la contribution des entreprises de l'ESS au développement économique local et à l'économie de proximité.

Pour cela nous avons eu deux priorités pendant cette année 2017 :

La première, accroître la légitimité institutionnelle de la Cress Paca auprès des décideurs institutionnels économiques et publics, en tant que représentant légal de l'ensemble spécifique des 16 687 entreprises de l'ESS de notre région.

Revendiquer les spécificités de la contribution de nos entreprises de l'ESS à l'économie régionale nécessite de pouvoir se mettre en dialogue avec les acteurs économiques et sociaux de notre territoire. A notre niveau régional, des relations de confiance s'organisent avec les représentants des différents types d'entreprises et avec les autres chambres consulaires. Ces rapprochements devront dans les années futures se transformer en collaborations économiques sur certaines filières ou niches d'activités. L'ouverture des délégations départementales de la Cress Paca, au début de l'année 2018 participera de cette démultiplication de la capacité de coopération de notre organisation avec les acteurs territoriaux.

La seconde, favoriser l'interconnaissance et les échanges entre les différents secteurs d'activités des entreprises de l'ESS au moyen de leurs adhésions directes au projet de la Cress Paca. L'invitation à adhérer à la Cress Paca est une proposition adressée aux entreprises de l'ESS à faire de leur différence un avantage pour un projet porté par des pratiques entrepreneuriales communes. La promotion de cette logique d'intersectorialité sur les bases de nos « communs » que sont l'ancrage territorial, la gouvernance collective et délibérative et la conjugaison des finalités sociales et économiques de nos entreprises nous semblent être la possibilité offerte d'un projet plus large et inclusif. Le doublement du nombre des entreprises adhérentes à la Cress, pendant cette année 2017, représente bientôt 300 entreprises de l'ESS qui partagent, auprès des têtes de réseaux, des unions et des fédérations, notre projet. C'est le signe encourageant d'une ambition partagée qui grandit chaque jour. Nous poursuivrons en 2018 l'action engagée.

Les illustrations proposées à votre lecture dans cette nouvelle édition sont le témoignage d'un projet en proximité avec la réalité, les besoins et les spécificités de nos entreprises. Projet dont l'influence est de plus en plus importante en région.

Mais nous devons aller plus loin encore, et faire des entreprises de l'ESS de Provence-Alpes-Côte d'Azur une référence : par leur pratique entrepreneuriale et leur exemplarité qui constituent une voie à suivre pour les décideurs publics et économiques, par les réponses concrètes qu'elles apportent aux défis de la transition écologique et sociale.

Déjà impatient des activités à venir pour cette nouvelle année 2018, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette fin d'année, et vous assure que c'est ensemble que nous allons agir et réussir !

Votre dévoué.

Denis PHILIPPE

Président

Chambre régionale des entreprises de l'ESS



Les Jardins de Solène :

Lauréat du prix ESS régional de l'entreprise innovante

Le tout premier prix régional de l'ESS a récompensé l'entreprise vaclusienne « Les Jardins de Solène », qui a également reçu le prix national ESS de l'innovation sociale. Il lui a été remis le 6 novembre en présence de Christophe Castaner et Marie Martine Lips, présidente du CNCRESS. Au-delà de la dotation financière (2 000 €), elle bénéficiera d'un accompagnement spécifique durant une année.

Les « Jardins de Solène » valorisent les produits déclassés afin de lutter contre le gaspillage alimentaire tout en développant l'emploi de personnes fragiles.

Réuni mi-septembre, le jury régional avait retenu Ecoloc, au titre de la catégorie impact local, les Jardins de Solène, au titre de la catégorie innovation sociale, et Cambuza, au titre de la catégorie coup de cœur, parmi 21 candidatures. Les trois candidats sont mis en valeur dans le book « Les entreprises qui ont de l'audace ». Ce support de communication donnera un aperçu des plus belles initiatives de l'économie sociale et solidaire en France.

La Cress Paca déménagement :

Plus de centralité pour plus de visibilité donnée aux entreprises de l'ESS

Installée place Félix Baret à Marseille (6^e) depuis mars 2017, la Chambre est en plein cœur de Marseille pour rayonner dans toute la région. Le 6 novembre dernier, ses locaux ont été inaugurés en présence de Christophe Castaner, encore porte-parole du Gouvernement et secrétaire d'État auprès du Premier ministre, de Christophe Itier, haut-commissaire à l'ESS et à l'innovation sociale, Pierre Grand-Dufay, conseiller régional représentant le président Muselier, de nombreux.se.s élu.e.s régionaux et départementaux, de représentant.e.s du tissu régional de l'ESS, de partenaires et de la presse. Plus de 130 personnes étaient au rendez-vous.

« Nous ne devons pas craindre d'affirmer que nous sommes des acteurs dynamiques du développement économique de proximité avec des résultats durables dans des domaines d'avenir, Chaque jour nous allons plus loin pour penser la politique de demain, » a indiqué le président Denis Philippe.

Le ministre et le haut-commissaire ont rappelé l'importance de l'économie sociale et solidaire comme modèle à part entière, ancré dans le réel et la société de l'engagement. Ils ont rappelé l'importance de cette économie discrète et essentielle, avec une forte capacité d'innovation et les priorités du plan d'actions du Président de la République. « *Nous avons besoin d'une société qui retrouve du sens et du collectif, l'ESS répond à cela* », a confié Christophe Castaner. Cette inauguration assoit le rôle fédérateur de la Chambre régionale des entreprises de l'ESS dans une véritable logique consulaire.

Le Mois de l'ESS : Les entreprises de l'ESS contribuent au développement de l'économie de proximité

En novembre s'est déroulée la 15^e édition du Mois de l'ESS en Paca. Première région à proposer une vitrine aux innovations de proximité, sous l'impulsion de la Cress Paca, plus de 80 évènements ont été proposés aux quatre coins de la région. « Ces derniers collent à l'actua-

lité de leur secteur, aux besoins des concitoyens et aux attentes du territoire. C'est pourquoi nous avons à chaque édition des animations inédites et originales. La force du Mois de l'ESS est d'offrir une programmation hétéroclite et qualitative », précise Denis Philippe.

La Chambre s'investit pour couvrir les besoins de financement de ses entreprises

La Chambre régionale, en collaboration avec A Plus Finance, société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers, innove avec un nouveau véhicule d'investissement. Après plusieurs mois de travail, sa campagne de levée de fonds a été lancée au mois d'octobre 2017. Il sera opérationnel dès cette année 2018.

Cette initiative vise à soutenir les entreprises de l'ESS, au sens de la loi du 31 juillet 2014, soit un potentiel de 3 500 entités de plus de 10 salariés œuvrant dans différents secteurs comme le sanitaire, le médico-social, l'insertion, le BTP, le tourisme, la culture, l'éducation, la transition énergétique, les secteurs productifs.

« Nous sommes la première Cress à proposer un tel outil dédié au financement et à l'accompagnement des entreprises de l'ESS avec des objectifs d'efficacité économique et d'innovation sociale. Ce véhicule servira de levier pour entraîner d'autres sources de financement : auprès d'autres dispositifs existants et des banques. Avec celui-ci, nous osons créer un outil indispensable à la croissance de nos entreprises et nous apportons une solution permettant de lancer des projets ambitieux, » explique Denis Philippe.

Pour réussir ce pari, la Chambre fédère une communauté d'investisseurs régionaux, avec des grands comptes de l'ESS. Sa taille devrait atteindre les 15 millions d'euros pour une durée de vie de 12 ans, prorogable deux fois un an.

L'objectif est de sélectionner 20 à 30 projets prometteurs en fonction de critères d'investissement strict. L'accompagnement financier sera essentiellement réalisé à travers des produits de type obligataire qui assureront aux souscripteurs une liquidité et une rentabilité satisfaisante.

Les Matinales de l'ESS : des solutions concrètes et efficaces pour la vie de son entreprise d'ESS

En 2017, la Chambre a lancé des temps de rencontre sous forme de matinales et afterworks, afin d'aborder collectivement un sujet technique qui colle à l'actualité des entreprises de l'ESS dans des domaines variés. Ces rendez-vous professionnels sont animés par des experts qui décryptent la thématique pour un premier niveau de connaissances. Des dates sont proposées sur l'ensemble du territoire régional afin d'agir en proximité.

En 2018, la programmation sera étoffée et répondra aux attentes des entreprises de l'ESS. Au-delà de parfaire ses connaissances règlementaires, législatives, opérationnelles, comptables, c'est une occasion de développer son réseau et de faciliter des coopérations.



La Caisse d'Épargne CEPAC premier investisseur

Lors de l'inauguration de la Cress Paca, Alain Lacroix, président du directoire de la Cepac a remis au président de la Chambre un chèque d'un million d'euros, destiné à ce tout nouveau véhicule d'investissement.



CHIFFRES CLÉS 2017 :

250 adhérents : soit 5 fois plus qu'en 2015 et 2 fois plus qu'en 2016

20 matinales et afterworks

+ de **200** articles de presse

50 entreprises accompagnées

40 actions de mécénats et bénévolats de compétences

+ de **20** événements organisés dans les nouveaux locaux de la CRESS (mise à disposition des salles)

+ de **100** offres d'emploi publiées

20 newsletters

+ de **400** articles publiés sur cresspaca.org

200 agendas publiés

2018 de nouvelles actions stratégiques pour favoriser le développement des entreprises de l'ESS

En 2018, la Chambre régionale renforce ses actions en faveur des entreprises de l'ESS. En effet, il est important de leur permettre d'accéder à des expertises, de suivre la conjoncture régionale via l'observatoire régional de l'ESS, et d'encourager l'innovation sous toutes ses formes. De nouvelles actions, ciblées sur les filières prioritaires, vont se dérouler tout au long de l'année pour soutenir les entreprises, encourager les nouvelles formes d'emploi, accéder à la « Place des affaires » pour développer son chiffre d'affaires, accueillir et orienter les créateur.trice.s d'entreprise, trouver des coopérations...

« Nous œuvrons quotidiennement dans une logique consulaire en étant le porte-parole des entreprises de l'ESS. C'est une économie de proximité, plurielle, créatrice de richesses en région. Pour créer un environnement favorable à leur compétitivité, nous proposons des solutions variées et nous innovons chaque année. Nous mettons en place les leviers nécessaires, en renforçant notre mission d'appui et d'assistance à leur développement économique territorial, explique Denis Philippe. »

**Les filières ESS à fort enjeux sur lesquelles
la Cress Paca interviendra plus spécifiquement :**

L'économie circulaire

La e-santé la silver-économie

Le tourisme social, la culture et le patrimoine

Le Tour Paca du guide des Bonnes pratiques des entreprises de l'ESS

Retour sur le terrain et au plus près des entreprises de l'ESS pour le président de la Chambre régionale qui présentera le guide des Bonnes pratiques de l'ESS, instauré par l'article 3 de la loi du 31 juillet 2014, qui entre en application dès 2018 pour l'ensemble des entreprises.

Le 30 janvier à Nice et le 13 février à Avignon, entreprises et partenaires sont invités à venir participer à une matinale sous forme d'ateliers de travail.

« Je souhaite faciliter sa mise en œuvre. Ce guide « de conviction » doit aider à inscrire dans la durée réflexions et actions pour faire progresser l'ESS. Chaque structure pourra choisir son défi parmi les huit thématiques proposées. C'est un challenge très intéressant qui nous invite à un questionnement multidimensionnel », précise Denis Philippe.

Un évènement de capitalisation est prévu le 29 mars 2018 à Marseille.

Informations et inscriptions sur www.cresspaca.org.



La première conférence régionale de l'ESS avait eu lieu à l'automne 2016 en préfecture de région

La 2^e conférence régionale de l'ESS aura lieu à l'automne 2018

Co-organisée avec l'État et la Région, la 2^e conférence régionale de l'ESS, sera l'un des temps forts de l'automne 2018. L'objectif de celle-ci sera de susciter l'intégration d'un volet ESS dans l'ensemble des schémas d'action publique : contrats de ville et de développement territoriaux, schémas d'aménagement et contrats de plan État-Région...

3^e édition du salon des achats Socialement responsables : le 8 novembre 2018

La Cress Paca organisera en novembre 2018 la 3^e édition du seul salon professionnel des achats socialement responsables en région Paca. So Eko a pour ambition de développer les marchés des entreprises de l'ESS avec l'ensemble des opérateurs économiques du territoire à travers leur politique d'achat : collectivités, entreprises privées, comités d'entreprises, établissements publics...

Des rendez-vous d'affaires sur mesure seront organisés pour mettre directement en relation fournisseurs de biens et services et acheteurs.

Plus d'informations
prochainement en ligne sur :
www.soeko.pro.

Un évènement soutenu
par la Région Paca.